

DATE DE PUBLICATION : 7 février 2019

La directrice des Marchés

### **Délégation de signature**

Vu la délégation de signature donnée par M<sup>me</sup> Sylvie GOULARD, seconde sous-gouverneure, le 2 janvier 2019 ;

Vu la délégation de signature donnée par M<sup>me</sup> Nathalie AUFAUVRE, directeur général de la Stabilité financière et des Opérations, le 8 janvier 2019 ;

Délégation permanente est donnée à M. Franck AUBERGER, chef du service de Gestion des réserves de change, ou, en cas d'empêchement, à M. Arthur DIVISIA, adjoint au chef du service, à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, la correspondance et les pièces relatives à l'exercice des activités du service de Gestion des réserves de change.

Délégation permanente est donnée à M<sup>me</sup> Sophie PEREZ, chef du service de la Clientèle institutionnelle internationale, à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, la correspondance et les pièces relatives à l'exercice des activités du service de la Clientèle institutionnelle internationale.

Délégation permanente est donnée à M. Vincent LEGROUX, chef du service de *Back-Office* marchés, ou, en cas d'absence ou d'empêchement, à M<sup>me</sup> Stéphanie DE KETELAERE, adjointe au chef du service, à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, la correspondance et les pièces relatives à l'exercice des activités du service de *Back-Office* marchés.

Délégation permanente est donnée à M<sup>me</sup> Anne-Dominique DUBOIS, chef du service de Gestion des titres, ou, en cas d'absence ou d'empêchement, à M. Philippe SELWA, adjoint au chef du service, à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, la correspondance et les pièces relatives à l'exercice des activités du service de Gestion des titres.

Délégation permanente est donnée à M. Jérôme PÉRARD, responsable de la cellule Informatique de la salle des marchés, à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, la correspondance et les pièces relatives à l'exercice des activités de la cellule Informatique de la salle des marchés.

Fait à Paris, le 7 février 2019

Imène RAHMOUNI-ROUSSEAU